


OBJECTIFS :

Connaitre les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510, permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique dans un environnement présentant un risque électrique.

Permettre à l'employeur de satisfaire aux dispositions du Code du travail, du Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage de la NFC 18-510*

*« Pour réaliser des opérations sur ou à proximité d'une installation électrique, le travailleur doit être habilité par son employeur »

PUBLIC :

Personnel non électricien assurant la direction (Chargé de chantier) et/ou réalisant de travaux (Exécutant) d'ordre non électrique dans des locaux d'accès réservé aux électriciens (pour peinture, nettoyage et autres travaux) ou au voisinage des pièces nues sous tension (travaux BTP à proximité de lignes électriques aériennes ou enterrées) et devant en conséquence devant posséder l'habilitation adéquate.

PRE-REQUIS :

Savoir lire, écrire et compter.

Avoir déjà réalisé la formation initiale B0, H0, H0V.

Préalablement à la formation, l'employeur ou le stagiaire particulier peut compléter le formulaire des opérations réalisées afin de déterminer le niveau d'habilitation adéquat.

CONTENU

Il est établi à partir du document INRS ED6127 « L'habilitation électrique » et comprend une partie théorique (Savoir) et pratique (Savoir-Faire).

TRONC COMMUN RECYCLAGE, RETOUR D'EXPÉRIENCE : Ces thèmes sont discutés entre stagiaires

Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences

Pratiques professionnelles

Thèmes communs

Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure

Habilitation : principe, symboles, limites et formation

Évaluations des risques électriques

S S F

X

X

X X

RECYCLAGE THEME SPECIFIQUE H0.B0.H0V Exécutant et Chargé de chantier

S S F

Les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)

L'habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

La zone de travail : repérage et application des prescriptions

X

X

X X

THEME SPECIFIQUE H0.B0.H0V Chargé de chantier Pratique

S S F

Les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)

Les documents type et leur utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers)

L'habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

La zone de travail : mise en place et surveillance

X

X

X X

X X

**PROFIL DES INTERVENANTS :**

Formateur professionnel justifiant de qualifications en électricité (diplôme et expérience professionnelle).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Poste de travail de type tableau électrique.
- Exercices d'applications sur tableau électrique et/ou sur installation existante.
- Animation de formation participative s'appuyant sur les expériences des candidats.
- Distribution de manuels de formation.

DATES DE FORMATION / TARIFS :

Veuillez consulter le site <https://www.afaformation.com/portfolio/habilitation-electrique/> et contacter le centre AFA au 02 41 54 88 08

DURÉE :

7 heures (1 jour) pour session initiale et recyclage

LIEU DE FORMATION :

Les centre AFA Formation : le Gravier, 49000 ECOUFLANT et 108 rue de la Rompure, 49400 SAUMUR
Au sein de votre entreprise (en intra)

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.
Evaluation des connaissances théoriques par QCM (70% de bonnes réponses requis) et de savoir-faire par une mise en situation.

SANCTION VISÉE :

Attestation de formation/Avis après formation
Titre d'habilitation électrique à délivrer par l'employeur en cas de réussite aux évaluations.

*Une formation de recyclage est à dispenser selon une périodicité à définir en fonction des tâches.
La périodicité suggérée est de 3 ans.*